

Processus transverses de patrimonialisation et fabrique de soi

L'exemple de la « Coordination Patrimoines et Créations »

• Gilles Suzanne

*Maître de Conférences en Esthétique et sciences des arts **

Dans quelle mesure les pratiques de patrimonialisation peuvent-elles être interrogées au prisme de leurs effets en termes de subjectivation ? Pour résoudre cette question vertigineuse, nous rendrons compte d'une expérience de patrimonialisation originale et en cours dans quelques quartiers centraux de Marseille. Un collectif, en tous points hétérogènes, socialement, générationnellement, idéologiquement, professionnellement... se trouve à leur origine. Ses pratiques éminemment collectives et transversales se situent à la croisée de pratiques patrimoniales institutionnelles ou pas. Elles nous offrent l'opportunité de comprendre comment une *hétérogénéité du patrimoine* se produit, qui interroge aussi les modes de patrimonialisation des politiques publiques en matière de patrimoine. Du point de vue des processus de patrimonialisation dont elles relèvent, il s'agit évidemment de se demander qui fait patrimoine et selon quels procédés...

Dossier

Alors que la consommation patrimoniale ne s'est jamais aussi bien portée (Benhamou, 2012), quelque chose du patrimoine ne va plus de soi.

Le patrimoine est un domaine du social dans lequel les pouvoirs publics détiennent encore, si ce n'est le monopole dans le choix de ce qui fait patrimoine – ce qui relève de l'inventaire et du classement au patrimoine national, – du moins une place cardinale dans les processus de désignation de ce qui fait patrimoine à quelque niveau que ce soit : du local au national, voire à l'échelle internationale.

En regard de cet exercice hégémonique du pouvoir patrimonial, le patrimoine devient un théâtre d'opération de plus en plus actif et effervescent pour des collectifs patrimoniaux en tous genres. Leur multiplication et la diversification de leurs actions font voler en éclat l'idée reçue qui veut que là où le patrimoine ne serait pas monument ou mémoriaux nationaux exclusivement investis par l'institution publique, il succomberait inexorablement aux assauts mémoriels de groupes identitaires aussi divers que concurrents. Leurs actions, certes parfois mémorielles, dès lors qu'elles célèbrent et commémorent des pans occultés de l'histoire,

* LESA, Equipe d'Accueil 3274 (Laboratoire d'Etude en sciences des arts) – Aix-Marseille Université.

Médiation culturelle de l'art. Campus Saint Charles - case 62. 3 Place Victor Hugo- 13331 Marseille Cedex 3
gilles.suzanne@univ-amu.fr

sont le plus souvent militantes et citoyennes, en ce sens qu'elles se saisissent du rapport mémoriel et historique au passé comme un mode de présence à soi et à l'autre, et de prise de parole dans le débat public sur ce qui fait patrimoine. Dans ce cas, l'investissement patrimonial de ces collectifs signale le patrimoine comme un phénomène, non plus strictement institutionnel ou identitaire, mais également contemporain et critique.

A cette transformation du patrimoine correspond une métamorphose des cadres sensibles et sociaux qui lui donnent sens. La mutation du patrimoine étant intrinsèquement liée à une redéfinition des conceptions, des perceptions et des sensibilités qui l'affectent et qu'il affecte. Tout autant qu'elle renvoie à une transformation profonde des pratiques et des procédés de patrimonialisation qui président à l'instauration de faits, de savoirs, de lieux ou d'évènements... en un patrimoine. Cette double révolution, pragmatique et sociale, du patrimoine paraît cependant encore illégitime ou pour le moins suspecte, tant d'un point de vue historique que politique, car elle est le fait d'acteurs et d'initiatives qui se déploient dans un champ de pratiques non encore démocratisées. Et pour cause ! Puisque c'est d'une triple démocratisation dont il est question. Celle d'un domaine de la culture, le patrimoine étant associé au champ des pratiques culturelles et aux compétences d'établissements patrimoniaux publics. Celle d'une science, l'histoire, liée à un champ spécifique de la production des connaissances. Celle d'une prérogative des pouvoirs publics, autant dire d'une autorité, liée à l'exercice du pouvoir et à l'art de gouverner.

C'est la triple main mise sur le patrimoine des acteurs de la culture, du savoir et du pouvoir, que ces actions remettent en cause. Elles posent, en somme, la question de la centralité de l'institution, de la force publique, dans l'édification du patrimoine. Elles interrogent le privilège de l'histoire en ce qui concerne la fabrication du savoir et par extension de la vérité. Elles indiquent aussi une exaspération des populations d'être traitées le plus souvent en tant que visiteurs passifs d'établissements ou des sites patrimoniaux, ou bien en spectateurs

occasionnels de collections et de fonds, là où elles s'attendent, elles aussi, à en être les acteurs. Elles se manifestent, enfin, comme un sens critique vis-à-vis de l'usage arbitraire et autoritaire du passé comme mode de gouvernement. Elles sont le fait, en somme, d'acteurs qui se demandent ce qu'ils sont au regard de leur accès limité et contrôlé au passé.

L'expérience de la *Coordination Patrimoines et Créations (CPC)* des 2^e et 3^e arrondissements de Marseille, dont nous allons rendre compte des modalités d'action dans les lignes qui suivent, traduit le désir de la société de s'interroger sur son rapport au patrimoine. Si conserver et transmettre, c'est sélectionner et choisir, alors les pratiques et les procédés de la *CPC* relèvent d'une lutte pour un contrôle et une maîtrise plus démocratique, c'est-à-dire plus collectifs et transversaux, des processus de fabrication patrimoniale. Ce qui incite à penser que les rapports qui existent entre les institutions patrimoniales et la société sont à reprendre.

Qui fait patrimoine ?

Aux origines de la CPC

La *CPC* constitue un collectif hétéroclite de quelque deux cents membres, riches de leur diversité sociale et culturelle, générationnelle et professionnelle. Les origines de la *CPC* se dissipent dans un entrelacs de rencontres. Liens, dont il est d'autant plus difficile de retracer le tissage que ses membres eux-mêmes en ont souvent gardé une mémoire fragile¹.

C'est vraisemblablement en 2007, autour de l'association *En Italique*, qu'une réflexion s'amorce à propos des « patrimoines naturels et culturels » des 2^e et 3^e arrondissements de Marseille, et que s'exprime l'ardent désir d'en faire « une ressource vivante et citoyenne fondatrice de tout processus de développement durable »². Selon son principal animateur, Laurent, médiateur culturel, à l'origine de l'association, ces quartiers pâtissent d'une

étouffante réputation, celle d'être les plus pauvres de Marseille, voire d'Europe³, mais sont « suffisamment particuliers, explique-t-il, pour cristalliser des enjeux d'avenir ». Il n'en eut pas tant fallu pour donner à ce dernier la saveur du défi à relever. Ce qui se traduira, comme il le précise encore, par le souhait « d'articuler (...) de la parole à du désir, à de l'action », et, pourquoi pas, à « des productions patrimoniales » pour sensibiliser et mobiliser la population autour de pratiques ancrées dans les territoires de ce secteur de la ville.

A la suite des élections municipales de 2008, qui voient Lisette Narducci se faire élire Maire du II^e secteur⁴, dès le premier tour, à la tête d'une liste commune⁵, Laurent fait la connaissance de Gisèle, récemment installée à Marseille et toute fraîche émoulue déléguée à la culture de la Mairie du II^e secteur. Il lui présente son projet. Elle comprend qu'il met en jeu quelque chose de concret et d'inhabituel entre les habitants et les acteurs culturels de « son » secteur. Gisèle pense d'abord à inscrire cette dynamique dans le cadre d'un Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement⁶ (CICA). Bien qu'il s'agisse d'une assemblée d'habitants, le CICA, selon Laurent, se révèle ne pas être la bonne formule pour amorcer une action fédératrice et fondatrice d'un point de vue patrimonial. C'est en effet de problèmes de sécurité, de nettoyage ou de gestion de la vie quotidienne du secteur, dont il est avant tout question. L'élue fait son chemin. Faisant feu de tout bois, elle cherche à gagner à cette cause patrimoniale des forces aussi nombreuses que variées : militants du droit à la ville, retraités passionnés d'histoire locale, membres de collectifs d'artistes, acteurs culturels, universitaires.

Une de ces nombreuses rencontres va se révéler décisive et particulièrement fructueuse : celle d'une conservatrice du patrimoine, Christine Breton, bien connue à Marseille pour avoir appliqué les principes européens concernant le patrimoine intégré – alors qu'elle était missionnée dans le cadre du Grand Projet de Ville⁷ (GPV) –, et s'être fait l'une des premières promotrices de la convention-cadre de Faro⁸. De cette dernière, la déléguée à la

culture du secteur apprend l'existence de ces principes et valeurs qui lui inspirent une stratégie de développement patrimonial et d'investissement citoyen possible. Pour Laurent et Gisèle, il s'agit, dès lors, « *de tirer de ce mélange entre des habitants, (...) des artistes, (...) des chercheurs, etc. des effets de synergie dans des arrondissements qui sont riches d'un important patrimoine industriel et d'enjeux pour l'avenir de la ville* ».

Les premiers membres de la future CPC s'agrègent autour de ces conceptions renouvelées du patrimoine. Elles les autorisent à imaginer un patrimoine inédit dans un secteur qui comprend pourtant la part patrimoniale la plus ancienne de la ville, avec ses vestiges grecs dans l'îlot urbain du collège du Vieux-Port, ses docks romains...⁹, mais aussi son Port autonome et son ancien tissu industrialoportuaire, ses usines, manufactures et autres fabriques, dont le lot de mémoires urbaines, ouvrières et populaires, qu'elle charrie est assez peu valorisé en tant que patrimoine, quand celui-ci n'est pas occulté.

Les Journées Européennes du Patrimoine 2011

La CPC n'existe pas encore en tant que telle, que ses membres passent de la théorie à la pratique. Forts de cette conviction partagée que le patrimoine est aussi un *faire* concret, ils s'organisent dans la perspective des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2011. Ces précurseurs d'une approche plutôt inédite du patrimoine qui consiste à *faire patrimoine*, plutôt qu'à consommer de l'offre patrimoniale, s'interrogent sur ce qu'ils ont à souhait de rendre public du passé de leur secteur. A coup sûr, des lieux, des pratiques, des savoirs ou des événements qui, chacun, expriment un pan méconnu de ces quartiers. Ce ne seront au final pas moins de cinq itinéraires urbains et patrimoniaux qui seront tracés dans le 2^e arrondissement de Marseille. Les uns et les autres se proposant, selon des formats différents de visite, de souligner un trait singulier de la vie du secteur. L'un prendra l'aspect d'une visite du Service des phares et balises Ouest Méditerranée entraînant son personnel à

revisiter l'histoire du balisage des routes maritimes et des chenaux portuaires qui remonte, à Marseille, au XIX^e siècle. Un autre mêlera habitants et acteurs associatifs de la rue de la République, lieu d'un programme de réhabilitation important du centre-ville marseillais, pour faire découvrir la « participation exemplaire de ses habitants dans les processus de transformations urbaines » et s'interroger sur son émergence en tant que « patrimoine conflictuel ». Une autre série de promenades traversera le secteur au gré d'interventions artistiques (groupes de performers, de danseurs, de concepteurs sonores...) et laissera à découvrir, à voir ou à entendre, des histoires d'habitants, des propos militants, des témoignages multiples sur des sujets aussi variés que l'histoire du travail de l'eau et de l'air dans le quartier du Panier, des réhabilitations urbaines ou de l'archevêché de Marseille et de son rôle dans la vie politique, économique, sociale et culturelle locale.

La CPC voit ainsi le jour à l'occasion de l'organisation des JEP 2011¹⁰. L'intitulé de leur projet est évocateur : « Les 2 & 3 font leurs patrimoines. » Il résume cette ambition d'agir ensemble sur le secteur à travers la constitution d'un patrimoine d'un autre type. « *Les habitants des 2^e et 3^e arrondissements vous invitent, mentionne d'ailleurs le fascicule de présentation, à parcourir autrement l'histoire et le présent de leurs quartiers. (...) Les 2^e et 3^e arrondissements questionnent la place que peut prendre l'habitant dans la valorisation de sa ville et de son histoire* ». Depuis, les actions de la CPC ne cessent d'aimer de nouvelles énergies, et, entre autres, celles de partenaires de plus en plus diversifiés, qu'il s'agisse d'institutions publiques ou d'établissements culturels : que ce soit la Mairie du II^e secteur, la Bibliothèque départementale de prêt des Bouches-du-Rhône ou le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), comme, de façon plus contextuelle, le Service des phares et balises, le Centre de Conservation et de Ressources du MuCEM, et bien d'autres encore.

Processus de patrimonialisation et transversalités

Les pratiques de patrimonialisation de la CPC

L'investissement des membres de la CPC montre à l'évidence que le patrimoine tient lieu de phénomène culturel. Les pratiques, dont il relève, ne sont plus strictement institutionnelles, elles sont collectives et induisent un glissement du patrimoine d'une conception essentielle à une appréhension plus existentielle de ce dernier. Existentielle, en ce sens que les membres de la CPC cherchent à déjouer ou à enrayer les pratiques unilatérales de patrimonialisation qui engagent les subjectivités dans des rapports unidimensionnel et uniformisant au patrimoine. « *En ce qui concerne les institutions du patrimoine, souligne Alain, membre de la CPC, retraité passionné d'histoire, c'est sûr, les choses ont bougé. Pour la bonne raison qu'à partir du moment où les institutions sont réellement partenaires, elles sont avec nous. Dans ce cas, les choses s'éclairent. On se comprend mieux. On arrive à casser la différence statutaire et institutionnelle. (...) Ce que l'on entend par patrimoine peut évoluer* ».

Cette mutation profonde des pratiques de patrimonialisation s'opère à deux niveaux. En termes d'action, les membres de la CPC savent que faire exister différemment le patrimoine ne peut se faire qu'à la faveur d'un croisement de pratiques hétérogènes. Au niveau de la créativité du groupe, l'idée de transversalité désigne ainsi la manière dont ses membres s'organisent pour articuler au travail patrimonial institutionnel leurs propres procédés et pratiques afin que la patrimonialisation ne soit ni verticale et hiérarchique, ni horizontale et purement informelle. C'est en cela qu'aménager des transversalités, c'est développer ce que l'on appellera des *actions transverses de patrimonialisation*.

C'est ce qui explique que la *CPC*, chaque année, s'allie à des institutions du patrimoine (BDP13, Archives départementales, MuCEM) pour développer ses actions patrimoniales qui se concrétisent sous la forme de lectures publiques de témoignages, d'expositions photographiques, de balades urbaines thématiques, etc. Mais ces transversalités se nouent également avec des artistes ou collectifs artistiques pour contraster les représentations historiques et les perceptions mémorielles stéréotypées des quartiers auxquels les membres de la *CPC* s'attachent.

D'autres transversalités encore s'organisent régulièrement avec des historiens (locaux ou non) et des collectionneurs, dont les récits se connectent à la parole des membres de la *CPC* pour la contraster. D'autres coopérations, plus improbables encore, se mettent parfois en place lorsque les membres de la *CPC*, via des projets de l'association *En Italique*, élaborent des actions en coopération avec des associations de médiation urbaine et sociale pour élargir et diversifier leurs publics ou, tout simplement, bénéficier de regards décalés sur ces quartiers et ce qui peut en constituer la dimension patrimoniale¹¹.

Des processus transverses de patrimonialisation

En termes de sens, la « transversalisation » des pratiques de patrimonialisation désigne l'instauration de rapports étroits et directs entre différents niveaux de sens et différents régimes de signes. D'une part, au niveau du sens, il s'agit de multiplier les points de vue (historiques, urbanistiques, politiques, économiques, sociologiques... mais aussi artistiques) suscités à propos des sujets qui intéressent les membres de la *CPC* : un quartier, une pratique, un savoir, un événement... pour les rendre dans toute leur étendue, leur consistance et leur dynamique patrimoniale. D'autre part, sur un plan sémiotique, ce sera reconnecter la conception patrimoniale d'un quartier à des enjeux, c'est-à-dire à des régimes de signes, politiques et sociaux, culturels et artistiques, urbains et économiques, techniques et technologiques... qui font son actualité et,

desquels, les processus de patrimonialisation strictement institutionnels l'avaient dissociée.

Ces croisements de pratiques et de chaînes de sémiotisation et de signification donnent au patrimoine une toute autre constitution¹². Celle d'un patrimoine rehaussé, c'est-à-dire rendu à sa hauteur initiale, celle du social ou du sociétal dans lequel il s'ancre, après qu'il se soit affaissé sur son socle exclusivement institutionnel. Ils constituent l'objet même de la recherche de la *CPC* et à un point tel que les processus transverses de patrimonialisation, qui s'instaurent en son sein, instaurent la *CPC* en tant que lieu de *pratiques et de discours transverses de patrimonialisation*.

Ces processus transverses de patrimonialisation relèvent un défi propre aux sociétés contemporaines : ils plongent leurs initiateurs dans des opérations d'autoréflexion, au titre que chacun y engage quelque chose de sa subjectivité sur les plans réflexif, perceptif et sensible. C'est en ce sens que les actions transverses de patrimonialisation sont principalement affaire de subjectivation, disons de construction d'un rapport à soi plus critique, en cela qu'elles poussent chacun à agir avec détermination sur ses conceptions et ses perceptions du patrimoine. « *Cette histoire de patrimoine dans le quartier*, comme le souligne assez bien une des membres de la *CPC*, (...) *ça te fabrique comme une personne consistante* ».

De tels processus visent donc moins à rétablir le dialogue entre l'institution et la société, que, pour les membres de la *CPC*, comme pour les agents de l'institution, à se rétablir en tant que sujet dans le processus de fabrication du patrimoine. C'est ce qu'explique un cadre d'une institution patrimoniale impliqué dans les actions de la *CPC* : « *Les actions de la CPC forment un champ d'expérimentation. Cela me permet de poser la question suivante : comment, en étant dans ce projet-là, on va pouvoir participer d'un nouveau travail partenarial ?* »

De nouvelles initiatives patrimoniales

Si de tels changements s'amorcent, c'est à la faveur de nouvelles pratiques de patrimonialisation, transversales et collectives,

qui désaxent ou désindexent le patrimoine du seul rapport à l'institution. Le fort coefficient de subjectivation qu'elles représentent, favorisant de nouvelles alliances entre agents de l'institution et militants du patrimoine.

De partout où apparaît un tel désir de déstratifier les modes de production du patrimoine, c'est-à-dire de vivre autrement le patrimoine, partout où des collectifs sont au travail sur le patrimoine, on assiste à une relativisation des systèmes d'organisation du patrimoine, tels qu'ils se hiérarchisent. Car ouvrir le patrimoine à des modes de production, collectifs et transversaux, tels que ceux de la *CPC*, demande à affranchir les pratiques de patrimonialisation d'un système institutionnel le plus souvent hégémonique.

Cela implique, pour les membres de la *CPC*, comme pour les agents du patrimoine qui en font partie, de se dés-assujettir de l'institution et de ses modalités de production du patrimoine, mais aussi, pour les agents de l'institution, de s'affranchir de la toute-puissance institutionnelle du patrimoine, pour s'articuler et articuler leurs forces de production dans une organisation ouverte, collective et transversale du patrimoine.

De telles initiatives patrimoniales deviennent dès lors des scènes équivoques. Elles rassurent les uns et les autres par les rapports normatifs au patrimoine qui s'y nouent : les uns, institutionnels, perçus comme les affidés d'un patrimoine hérité et symbolique, étant là pour entendre les autres, petites mains des mémoires ou témoins de l'histoire. Elles les inquiètent dans la mesure où la parole prise par les membres de la *CPC* – qu'ils soient ou pas des agents de l'institution –, ainsi que leur désir de tisser toutes les transversalités possibles et de participer de toutes les métamorphoses patrimoniales possibles, signent l'arrêt de mort du patrimoine comme lieu d'exercice d'un pouvoir central. C'est la raison pour laquelle la collaboration entre la *CPC* et les institutions du patrimoine n'a jamais rien d'une évidence. Si les membres de la *CPC* ont du mal à définir et à stabiliser les lignes d'action qui sont les leurs, voire à modéliser leurs modes de fonctionnement collectif, et même à envisager

sous quelles formes et à quel rythme ils pourraient contribuer à faire mûrir les conditions favorables à la création de patrimoines inédits, les solidarités effectives et la remise en cause des hiérarchies qui s'éprouvent dans leurs pratiques du patrimoine entraînent néanmoins les institutions dans un changement¹³.

En bref, la puissance de totalisation autocentrée des institutions du patrimoine s'agrège à d'autres forces que les siennes : celles, en l'occurrence, de collectifs patrimoniaux, dont les pratiques et les enjeux patrimoniaux apparaissent aussi multiples que variés.

A la faveur de ces processus de patrimonialisation collectifs et transversaux, une transition patrimoniale s'opère. En accroissant l'échange de savoirs et de savoir-faire dans les différentes sphères de la société, en faisant du patrimoine un moyen d'accès permanent à des domaines de connaissances multiples et variés, un patrimoine socialement plus intégré en découle qui concrétise l'édification d'une société de la connaissance. Puisque ce que ses membres y éprouvent n'est pas un idéal immuable du patrimoine, mais les limites auxquelles leurs conceptions et leurs perceptions du patrimoine se confrontent. Ils prennent à leur charge le problème de l'actualité du sujet contemporain dans son rapport au patrimoine, et tentent d'y répondre à travers des pratiques et des langages inédits du patrimoine. Qu'en est-il, en effet, de l'actualité du sujet, dans son rapport au patrimoine, lorsqu'il échappe à la segmentation des savoirs (historiques, sociologiques...) et des pouvoirs (institutions et politiques du patrimoine) ou, pour le dire autrement, lorsqu'il les compose en une grammaire non envisagée jusque-là ?

Ces pratiques transverses de patrimonialisation, dont nous avons parfois du mal à cerner les consistances sociales, tout autant que les reliefs patrimoniaux, se frayent une voie inusitée entre des domaines cloisonnés. Entre l'institution patrimoniale et des collectifs patrimoniaux, des *lignes de patrimonialisation singulières* se tracent, le long desquelles des particules de passé : des faits, des lieux, des objets ou des événements s'accélèrent et se constituent en une

série d'objets patrimoniaux étranges et inclassables, mais également plus démocratiques¹⁴. Car le fait que les membres de la *CPC* se réunissent pour s'emparer de la question patrimoniale dit bien leur désir de s'engager dans un dialogue constructif avec les agents du patrimoine.

C'est par conséquent une nouvelle écologie du patrimoine qui se trouve au cœur de ces pratiques transverses de patrimonialisation¹⁵. Bien que la division du travail patrimonial soit encore clairement segmentée, le patrimoine tend à s'imposer comme une modalité d'action collective au nom de laquelle la société trouve une façon de se rassembler. Il en découle que c'est au titre, non pas de ce qu'il exprimerait d'elle, un symbole ou une identité, que les membres de la *CPC* revendiquent le patrimoine, mais en tant qu'une manière de se construire comme des sujets indépendants et conscients d'eux-mêmes, c'est-à-dire désintoxiqués des formes d'appartenance mémorielle segmentaires et des formes d'appropriation patrimoniale du passé strictement institutionnelles.

D'autres modes d'investissement subjectif du passé

Il serait pourtant difficile de considérer le travail patrimonial de la *CPC* en dehors de son inscription dans cette « ère du témoin » dont Annette Wieviorka (1998) décrit les aléas et que François Hartog (2005) compare à un « triomphe du témoin ». Pour autant, les membres de la *CPC* ne cherchent pas à combler un manque mémoriel en remplissant un quelconque devoir de mémoire. Ils ne s'estiment pas plus être les dépositaires d'un patrimoine, que les porteurs de mémoires singulières (*heritage* ou *tradition bearers*), ou bien encore, comme en parle Annette Wieviorka (1998, p. 118), les « porteurs d'histoire », en ce sens, notamment, que leurs pratiques viseraient une reconnaissance mémorielle, mais également une

transmission du passé en tant que valeur commune.

Comment, dès lors, les considérer comme une « communauté patrimoniale », à l'instar du Conseil Européen qui les définit ainsi dans la convention-cadre de Faro ? A savoir, « *des personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures*¹⁶ ». Les membres de la *CPC* ne se contentent pas de mettre en patrimoine des savoirs, des faits, des objets, des lieux ou des événements qui expriment tout particulièrement l'identité d'une communauté, dont ils porteraient la mémoire et se feraient les garants légitimes de la pérennité. Ils prennent plutôt leur distance avec les réseaux de dépendance qui peuvent se tisser dans le travail mémoriel, quand celui-ci s'enclasse dans des demandes de reconnaissance. Ce faisant, ils participent d'une véritable transformation qui, outre la figure du témoin, dépasse celle du détenteur de mémoire (Bortolotto, 2012) ou de « l'homme-patrimoine » (Adell, 2011). S'ils détiennent un bien spécifique, gageons que ce soit plutôt d'un savoir et d'une méthodologie spécifique, dont il s'agit. Ceux-là même dont étaient, jusqu'alors, seuls dépositaires les agents des institutions du patrimoine : celui d'assembler et de rassembler des faits, des savoirs, des lieux, des objets en un patrimoine. A la différence que leurs pratiques et procédés de fabrication du patrimoine sont éminemment collectifs et transversaux. Ce sont un savoir et une méthodologie qui les engagent aussi dans d'autres modes d'investissement subjectifs du passé – c'est-à-dire affectif, perceptif et réflexif –, que ceux qu'Anne-Lise Stern (1999) associe aux « chiffonniers de l'histoire » qui réemploient les passés laissés de côté, pour se faire les dispensateurs d'une parole fantasmatique, connectée aux origines mythiques d'identités le plus souvent essentialisées et naturalisées.

C'est moins un rapport nostalgique et mélancolique au passé, qu'une convocation des liens entre le passé, l'histoire et les mémoires dans leur rapport au présent des faits, des lieux,

des évènements... que les membres de la *CPC* mettent en œuvre. Pour ces derniers, « patrimonialiser » consiste ainsi à plonger dans ces rapports complexes qui structurent notre conception du patrimoine et à s'y confronter pour prendre part à ce qui fait aujourd'hui patrimoine. Il leur faut alors accorder la plus grande attention non pas au passé, mais sur ce qui est perçu du passé, c'est-à-dire sur la manière dont s'architecturent, aujourd'hui, récits historique et mémoriel du passé. Une autre *discursivité du patrimoine* s'en dégage alors, qui organise leurs discours et leurs pratiques sur d'autres fondements que ceux de l'identité et du destin de groupe.

Existe-t-il une possibilité d'intégrer de telles pratiques dans la manière dont la société s'organise pour se doter d'un patrimoine, c'est-à-dire dans la manière dont elle contrôle et régule la mémoire et l'oubli dont il relève ? Dans les faits, les membres de la *CPC* se savent aliénés à des rapports sociaux et à des situations culturelles stéréotypées du patrimoine, qui les renvoient couramment à n'être que les spectateurs passifs du patrimoine, lors d'expositions, de commémorations, de célébrations et de spectacles mémoriels en tous genres, ou de simples porteurs de mémoires, lorsqu'ils sont attendus comme témoins de l'histoire. En regard de ce conformisme patrimonial, les pratiques et procédés des membres de la *CPC* leur demandent de ré-envisager leur représentation historiographique et mémorielle du passé. Une manière, s'il en est, de mettre en perspective « *le ou les discours que la société tient, au moment où le témoin conte son histoire, sur les évènements* » qu'il a traversés (Wieviorka, 1998, p. 13), et l'on sait que le patrimoine ne fonctionne jamais comme un ensemble de pratiques et d'énoncés libres, neutres et indépendants¹⁷. « *C'est clair que tout cela fait bouger les choses politiquement, confirme Alain. Faire bouger la définition du patrimoine, c'est quand même un acte politique* ».

Ce genre d'actions de patrimonialisation donnent la possibilité, à celles et ceux qui les initient ou y participent, de jouer un rôle dans la société, puisqu'elles s'effectuent dans un

champ, celui du patrimoine, sur lequel elles ne sont pas attendues, parfois pas même admises. Elles s'offrent aussi à eux, du fait même de l'intrusion, dans la structure du champ patrimonial, des pratiques et des discours qu'elles rendent possibles, comme un mode de construction de soi : en cela, *faire patrimoine*, s'interroger sur les conditions et les limites de ce qui fait patrimoine, c'est assouvir un désir de subjectivation inimaginable par ailleurs.

En se faisant les opérateurs de faits, de savoirs et d'objets qui mettent en mouvement l'histoire et les mémoires de leurs arrondissements, ils deviennent des sujets parlant et agissant du patrimoine. En ce sens qu'ils sont à la manœuvre, à l'origine d'un mouvement de dés-assujettissement ou de désaliénation vis-à-vis des discours et des pratiques exclusivement institutionnelles et identitaires du patrimoine. Ceux, par exemple, qui réduisent en permanence la Belle de Mai, un quartier qui occupait la *CPC* en 2014, à n'être que l'indice patrimonial de la grande histoire industrielle de Marseille ; omettant au passage de relier celle-ci aux mémoires multiples et variées qui prolifèrent dans le quartier et à son actualité. C'est ce qui explique que les membres de la *CPC* s'ouvrent à toutes les transversalités possibles (entre pratiques institutionnelles, artistiques, historiographiques, mémorielles...) comme autant de façons concrètes d'instaurer des porosités et des contiguïtés... entre des faits, des savoirs, des lieux... jusque-là déconnectés et situés en deçà du seuil de visibilité patrimoniale du quartier.

Les membres de la *CPC* se retrouvent alors à chercher ensemble une possibilité d'être eux-mêmes à l'origine de processus de patrimonialisation qui défrayent les codes et les représentations institutionnelles du patrimoine. Ils se demandent, en somme, dans quelle mesure le contingent des experts du patrimoine ne risque-t-il pas de passer à côté du sujet, et dans les deux sens du terme. Ce n'est donc pas tant le manque ou l'absence d'un patrimoine, dans lequel ils se reconnaîtraient et se verraient reconnaître, qui soude les membres de la *CPC*, que la nécessité d'un renversement de l'inconscient patrimonial qui laisse sur les bas-

côtés du patrimoine, et bien paradoxalement, puisqu'il s'en réclame souvent, l'histoire et les mémoires collectives de ces quartiers qui les concernent. Ce qui les tient ensemble et les pousse collectivement à l'action, par exemple, en 2014 et 2015, à propos de la Belle de Mai, c'est l'instauration d'une vision patrimoniale ouverte de ce quartier. Autrement dit, l'élaboration d'une conception patrimoniale qui peut encore s'ouvrir à des faits, des objets et des savoirs jusque-là éconduits de la représentation patrimoniale majoritaire et dominante de ce quartier, alors qu'ils ne demandent qu'à être articulés à ces chaînes patrimoniales déjà signifiantes. Ce qui fut entrepris à propos des mémoires féminines du travail et des luttes syndicales dans les fabriques de la Belle de Mai, des figures de la résistance sociale, politique et artistique : avec des personnes aussi variées que Clovis Hugues, Bernard Cadenat, Jacqueline et Jean Cristofol, ou César Baldaccini... mais toutes et tous natifs ou liés à la Belle de Mai. Ou encore à travers la mise en récit fictionnelle du quartier, par le biais d'une approche romanesque, et la question du travail et du travail, aujourd'hui, dans la Belle de Mai.

Des activateurs de patrimoines

C'est à ce titre que nous proposons de définir les membres de la *CPC* tout simplement comme des *activateurs de patrimoines*. Parce qu'ils activent, poussent, précipitent, avivent et vivifient, les faits, les savoirs, les lieux, les événements... dans un processus éminemment maïeutique qui interroge le patrimoine sous l'angle des rapports implicites que l'histoire, le passé et les mémoires entretiennent. Ils sont des activateurs qui luttent contre l'oubli de l'oubli, plutôt que de lutter contre l'oubli, ce qui est le propre aussi bien du témoin de l'histoire que du porteur de mémoire. Par l'activation de pratiques et de procédés de patrimonialisation, qui consistent à plonger le patrimoine dans les rapports que le passé, l'histoire et les mémoires entretiennent, ce que nous appellerions bien

volontiers un *processus d'élémentarisation du patrimoine*, ils attendent quelque chose de réflexif, de perceptif et d'affectif dans le rapport qu'ils entretiennent au patrimoine et à ce qu'il structure du souvenir et de l'oubli. Comme le souligne un des membres de la *CPC* : « *Les gens qui participent aux activités de la CPC ont une réflexion sur différentes choses et, entre autres, sur le patrimoine, sur l'histoire.* »

Mais qu'est-ce que signifie de lutter contre l'oubli ? Dans les cas des porteurs de mémoire et des témoins de l'histoire, le travail de patrimonialisation prend toujours l'aspect d'une lutte contre l'oubli. Il se réalise sous la forme d'un jugement destiné à expurger les productions mémorielles de toute forme de fausseté pour dégager une origine en quelque sorte originante. Le patrimoine, dans ce cas, consiste à célébrer cette mémoire à laquelle on ne peut pas se soustraire. En ce sens, se souvenir, c'est connaître, c'est-à-dire chercher une origine première, et se connaître en référence à cette origine « originante ». Il en va tout à fait autrement, lorsque ce sont des *activateurs de patrimoines*, tels que le sont les membres de la *CPC*, qui se trouvent à la manœuvre. Les *activateurs de patrimoines* n'ont rien d'ordonnateurs ou d'exécuteurs testamentaires de faits, de savoirs ou d'objets du passé qui les définiraient en tant que ce qu'ils sont. Ils ont compris que la vérité reste toujours fragile, voilée, soumise à l'erreur, à la tromperie ou à l'oubli¹⁸, y compris lorsqu'elle est prononcée par les « Maîtres de vérité » que peuvent être les agents de l'institution en charge du patrimoine, comme les dépositaires légitimes de mémoires particulières. Ce qui, les concernant, s'oppose à la mémoire n'est pas l'oubli, puisqu'ils ont compris que la mémoire est coextensive à l'oubli, qu'elle est toujours le rappel de l'oubli, c'est l'oubli de l'oubli. Ils luttent, en somme, contre le fait d'oublier que l'on a oublié, car, d'une manière ou d'une autre, ils savent que c'est cela qui anéantit le rapport au passé. Cette lutte contre l'oubli de l'oubli est certainement l'un des puissants ressorts de ce qui les incite à mobiliser collectivement le passé, dans ses dimensions historiques et mémorielles, et à investir le patrimoine sous un

angle critique comme un mode de subjectivation.

En ce sens, la patrimonialisation peut s'entendre comme un processus ou un mode selon lequel l'esprit humain se rappelle à lui-même ses propres oublis et s'interroge sur leur signification. Ce qui fait de la patrimonialisation autre chose qu'un simple processus de (co-)mémoration strictement relatif à l'oubli. C'est l'édification d'une absolue-mémoire qui comprend le souvenir, puisque la patrimonialisation est mémoire en train de s'accomplir, l'oubli, car la patrimonialisation est aussi mémoire en train de se perdre, mais aussi l'oubli de l'oubli, qui, implicitement, décide de la mémoire et de l'oubli. Il en découle que « patrimonialiser », ce n'est pas tant commémorer ou célébrer pour lutter contre l'oubli, mais résister au présent, à l'immédiateté du présent qui entraîne en permanence l'esprit humain dans l'oubli de l'oubli. C'est faire en sorte que quelque chose arrive – ce peut être ces faits, ces lieux, ces pratiques, ces savoirs... que les activateurs de patrimoines rassemblent et assemblent – à la façon dont on imagine ce qui fait patrimoine. Autrement dit, que quelque chose du dehors, un fait, un savoir, un objet, qui nous est *a priori* étranger, s'introduise dans ce que l'on pense être le patrimoine, notre commun, et libère de cette immédiateté les conceptions et les perceptions, voire les affectations, que l'on entretient à propos du patrimoine. « Patrimonialiser », lorsqu'il s'agit de pratiques transverses de patrimonialisation, c'est penser autrement le patrimoine ; autrement dit, le singulariser vis-à-vis des formes, si ce n'est dominantes, du moins majoritaires, du patrimoine.

Le mordant patrimonial des pratiques et des procédés de patrimonialisation que les membres de la *CPC* mettent en œuvre tient donc moins en un quelconque souci de continuité entre l'hier, l'aujourd'hui et l'avenir, qui conférerait une certaine intemporalité à leur identité, qu'il ne consiste à s'interroger sur ce qu'il adviendrait d'eux s'ils oublieraient qu'ils ont oublié quelque chose de ce que cette ville est pour eux. En ce sens, connaître et se connaître, recouvre un exercice véritablement critique qui les porte à

un seuil, à une limite qui les place devant l'inconnu ou, pour le dire autrement, les oriente vers ce qui est encore à-venir : une condition humaine ouverte à ce qu'elle peut retirer de la mise en regard permanente du passé, de l'histoire et des mémoires.

Mais, aujourd'hui, qui est prêt à parier sur le fait que ces activateurs de patrimoines ne sont pas tant porteurs de mémoires ou témoins de l'histoire, qu'initiateurs d'une potentialité créatrice apte à régénérer les subjectivités pour peu qu'elles s'engagent dans des processus transverses de patrimonialisation ? La question mériterait d'être tranchée dans la mesure où faire autrement le patrimoine, le faire fonctionner comme une fabrique collective de soi, c'est établir et expérimenter d'autres formes de relations entre l'individuel et le collectif, mais aussi parce que derrière cette question de qui fait patrimoine se dissimule une autre question, profondément politique : qu'est-ce qui représente la nation ?

Notes

- 1 Concernant cette archéologie des liens entre les membres de la *CPC*, nous renvoyons le lecteur au rapport « Pratiques transverses de patrimonialisation » (Suzanne, 2015).
- 2 Source : <http://patrimoinesetcreations23.blogspot.fr/p/qui-sommes-nous.html> [consulté le 22 mai 2015].
- 3 On trouve, encore actuellement, de nombreuses traces de ce stigmatisme dans la presse nationale, qui relate le rythme quotidien de « l'un des quartiers les plus sensibles de l'Hexagone » (source : http://www.lepoint.fr/societe/marseille-une-medecin-brise-l-omerta-16-07-2013-1705322_23.php [consulté le 22 mai 2015]), ou bien locale, lorsqu'il est fait mention à la Belle de Mai comme l'un des quartiers les plus pauvres de Marseille « avec un revenu moyen de 6300 euros par unité de consommation » (source : <http://www.leravi.org/spip.php?article1571> [consulté le 22 mai 2015]). Quand ce ne sont pas les acteurs de la culture qui s'en font eux-mêmes l'écho : « S'installer à la Belle de Mai, c'est faire le choix de se situer dans l'un des quartiers les plus pauvres d'Europe », indique, selon

Le Nouvel Observateur, un responsable de la Friche la Belle de Mai (source : <http://tempsreel.nouvelobs.com/immobilier/salons-immobilier/20140416.OBS4030/deuxieme-edition-des-24-heures-d-architecture-la-friche-de-la-belle-de-mai-a-l-honneur.html> [consulté le 22 mai 2015]).

A en croire les données établies par l'INSEE, celles du recensement de population de 2009, les 8.624 euros de revenu fiscal médian par unité de consommation (RFMUC) que le quartier affiche, le place effectivement parmi les plus pauvres de Marseille. 36,4% de sa population étant considérée comme à « bas revenu », selon les catégories de la même institution. Cependant, d'autres quartiers, à Marseille, comme les quartiers voisins de Saint Mauront, de Saint Lazare et de la Cabucelle réunis, présentent un RFMUC égal à 5.955 euros, alors que le quartier de Mourepiane, dans le 15^e arrondissement, indique un RFMUC aux alentours de 3.607 euros. Ce même RFMUC s'élevant pour Marseille à 20.579 euros. En réalité, le quartier le plus en difficulté de PACA se situe à Nice ouest avec ses 3.047 euros de RFMUC. Pour parfaire ce portrait du quartier de la Belle de Mai, on retiendra que le taux de demandeurs d'emploi de catégorie I s'élevait en 2005 à 23% (14% pour Marseille et 27% dans d'autres quartiers proches comme Saint Mauront-Bellevue) ; il comptait 40 % de bénéficiaires de la CMU-C en 2006 (contre 19 % pour Marseille et 53% pour Saint Mauront-Bellevue).

4 Celui-ci comprend les 2^e et 3^e arrondissements de Marseille.

5 Sa liste, regroupant le PS, le PCF, Les Verts, le PRG, LO et le MRC, totalise alors 54,90% des voix.

6 Le CICA est un conseil qui permet aux associations de préparer et d'exposer lors du Conseil d'Arrondissement des questions ou des propositions relevant des champs d'intérêt sur lesquels elles souhaitent se faire entendre. À l'inverse, le CICA se veut être aussi l'instance de consultation des associations eu égard à des projets municipaux.

7 Le GPV, renommé Marseille Rénovation Urbaine en 2012, est actuellement un partenariat public qui rassemble l'État, la Ville de Marseille, la Communauté Urbaine, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, la ville de Septèmes-les-Vallons, l'Association Régionale des Organismes HLM et la Caisse des Dépôts et Consignations. Il pilote des projets de renouvellement urbain, mutualise des financements en vue de projets de l'ANRU à Marseille et coordonne ces projets entre maîtres

d'ouvrages, collectivités, bailleurs et promoteurs. Il travaille également en lien avec le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Politique de la Ville et les équipes du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour mettre en phase dynamiques de renouvellement urbain et processus de développement social.

8 La convention dite de Faro est une Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société. Signée à Faro (Portugal) le 27 octobre 2005, elle est entrée en vigueur le 01 juin 2011 après que dix Etats-membres l'aient ratifiée.

9 Edifices et sites comportant au moins une protection au titre des monuments historiques, auxquels il convient d'ajouter la cathédrale Sainte-Marie-Majeure et sa vieille Major, ses caves Saint-Sauveur, sa Chapelle des Pénitents blancs du Saint-Esprit, la Chapelle des Pénitents noirs, les consignes sanitaires, l'Eglise des Grands-Carmes, l'Eglise Notre-Dame-des-Accoules, l'Eglise Saint-Laurent, le Fort Saint-Jean, les hôtels de Cabre, Daviel et Dieu, les immeubles du quai du port, la Maison Diamantée, la Vieille Charité, le Palais épiscopal, la Porte d'Aix et, enfin, l'Hôtel de ville. L'ensemble ne représente pas moins de 26% des monuments, édifices et sites marseillais classés parce qu'ils comportent au moins une protection au titre des monuments historiques.

10 Il est important de souligner que la CPC est un collectif sans statut, que ce soit associatif ou coopératif ; un simple regroupement de personnes volontaires. Ces membres, qui se tiennent informés par l'entremise d'une liste électronique de diffusion, se réunissent, soit en réunion plénière, soit en groupes de travail thématique. C'est au cours de ces réunions plénières que les orientations thématiques sont choisies collectivement pour l'année en cours. Quant aux modalités concrètes d'action et d'organisation, celles-ci sont le plus souvent tranchées en ateliers de travail.

11 Ce fut, par exemple, le cas avec l'association Adélie qui lutte, à travers différents projets de médiation sociale, contre l'exclusion et la relégation des groupes sociaux. <http://adelies.fr/>

12 Carrefour que Michel Foucault (2001, pp. 114-115) définissait comme une « fonction d'existence » et que Félix Guattari appelait une « fonction diagrammatique ».

13 Ce qui incarne le type de pratique auquel la Convention de Faro invite et sert de cadre. Selon ses termes : le développement de « pratiques innovantes

de coopération des autorités publiques avec d'autres intervenants ; le respect et l'encouragement d'initiatives bénévoles complémentaires à la mission des pouvoirs publics, et l'encouragement des organisations non gouvernementales concernées par la conservation du patrimoine d'intervenir dans l'intérêt public ».

14 Du moins au sens où John Dewey entendait cette notion, c'est-à-dire moins comme un système institué qu'en tant que processus de production collective. Peut-être pourrions-nous en déduire que les pratiques transverses de patrimonialisation s'ajoutent aujourd'hui à l'ensemble des pratiques à compte d'auteur qui n'ont de cesse d'accélérer le processus de diffusion des idéaux démocratiques.

15 Une écologie qui signalerait le patrimoine tout à la fois dans sa dimension sociale, subjective et transversale.

16 Issu du texte de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société.

17 C'est, en tout cas, ce que l'archéologie du savoir de Michel Foucault nous a enseigné.

18 Comme l'a démontré Marcel Detienne (1990, 1^e éd. 1967).

Suzanne, G. (2015). *Pratiques transverses de patrimonialisation*. Rapport au Ministère de la culture. Marseille : Transverscité.

Wieviorka, A. (1998). *L'ère du témoin*. Paris : Plon.

Stern, A.-L. (1999). Sois déportée... et témoigne ! Psychanalyser, témoigner : Doublebind. In A. Wieviorka & C. Mouchard (Eds.), *La Shoah : témoignages, savoirs, œuvres*, (pp.15-22). Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.

Liens

<http://patrimoineetcreations23.blogspot.fr/p/qui-sommes-nous.html>

http://www.lepoint.fr/societe/marseille-une-medecin-brise-l-omerta-16-07-2013-1705322_23.php

<http://www.leravi.org/spip.php?article1571>

<http://tempsreel.nouvelobs.com/immobilier/salons-immobilier/20140416.OBS4030/deuxieme-edition-des-24-heures-d-architecture-la-friche-de-la-belle-de-mai-a-l-honneur.html>

<http://adelies.fr/>

Références

Adell, N. (2011). Des hommes-patrimoine. In G. Ciarcia (dir.), *Passeurs de patrimoine* (pp. 33-53). Paris-Montpellier : Karthala-Maison des sciences de l'homme de Montpellier.

Benhamou, F. (2012). *Economie du patrimoine culturel*. Paris : La Découverte.

Bortolotto, C. (2012). Nouveaux acteurs du patrimoine, nouvelles postures anthropologiques. *Civilisations*, n° 61-1, 139-146.

Detienne, M. (1990). *Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*. Paris : Editions de la Découverte, coll. Textes à l'appui (1^{ère} éd. 1967).

Foucault, M. (2001). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard (1^{ère} éd. 1969).

Hartog, F. (2005). *Evidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*. Paris : Editions EHESS, coll. Cas de figure.



Patrimoines en devenir

Coordination : Gilles Suzanne

Entretiens

« *Des traces au patrimoine* » :
mémoire et histoire des habitants de l'îlot Chieuse-Pasteur de l'Estaque

- Entretien avec Ramzi Tadros

Association Save Alex (Alexandrie)

- Entretien avec Ahmed Hassan Moustafa

Association Bel Horizon (Oran)

- Entretien avec Kouider Metair

Association Racines (Casablanca)

- Entretien avec Adel Essadani

Etude

*La vallée de l'Huveaune en projet :
une histoire de « trame écossaise »*

- Bernard Barilero

Lecture

*Ces Marseillais venus d'Orient.
L'immigration libanaise à Marseille
aux XIX^e et XX^e siècles.*

Auteur : Liliane Rada Nasser

- Elsa El Hachem Kirby & Cesare Mattina

Introduction Dossier

- Gilles Suzanne

*Récits publics et scénographies de l'histoire
des années 1970 à nos jours*

- Maryline Crivello

*Processus transverse de patrimonialisation
et fabrique de soi. L'exemple de la
« Coopération Patrimoines et Créations »*

- Gilles Suzanne

« *Partage de mémoires gitanes* ».

*Quand le Museon Arlaten se met à l'épreuve
du participatif...*

- Aurélie Samson & Céline Salvetat

*Récits et savoirs en marche. La balade, rite
d'hospitalité et de valorisation patrimoniale*

- Samia Chabani

*L'archéologie urbaine à Saigon-Ho Chi Minh-
Ville. Documentation, sensibilisation
et recherche appliquée*

- Nguyễn Thị Hậu

*Les prémisses de l'urbanisation de Saigon-Ho
Chi Minh-Ville. Empreintes du patrimoine
culturel français sur l'évolution urbaine locale*

- Ton Nu Quynh Tran